

SUNDEP INFOS

LA BRÈVE DU SYNDICAT SOLIDAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

« Oui, nous avons des difficultés de recrutement mais nous y faisons face » a déclaré Pap Ndiaye lors de sa conférence de rentrée. Tout est sobriement dit ici s'agissant de la politique de l'Éducation nationale face à la crise de recrutement qu'elle traverse depuis des années désormais. « Faire face » comme « résister et prendre le taureau par les cornes » ou comme « répondre pour satisfaire le court-terme et instaurer le provisoire » ? Car en matière de sobriété, ne serait-ce que salariale, il est certain que le ministère dirigé par M. Ndiaye est devenu le champion incontesté des différents gouvernements français, mais surtout que cela ne gâche pas la rentrée des enseignant·es et personnels !

Ce sont nos mobilisations qui feront plier le gouvernement : en grève le 29 septembre !

Les luttes sur les salaires continuent : ce ne sont pas les indemnités, chèques, revalorisation de 3,5 % du point d'indice dans la fonction publique, de 2,9 % des indemnités chômage ou de 4 % pour les pensions, et autres mesurètes cache-misère qui compenseront l'absence de revalorisation réelle des salaires.

Ce gouvernement a par ailleurs validé sa feuille de route : poursuite de la liquidation du droit du travail et de l'assurance chômage, RSA conditionné au travail, poursuite de la fiscalité en faveur des plus riches sous couvert d'efficacité économique, au détriment du financement des services publics et de la transformation sociale et écologique.

Même si le gouvernement n'affiche plus les 65 ans comme âge de départ à la retraite, il a réaffirmé sa volonté de poursuivre une réforme injuste des retraites, en nous faisant travailler plus longtemps.

« Partageons le travail » avec des revendications concrètes sur les salaires, la protection sociale, les services publics, à partager avec l'ensemble des salarié·es, et de la population.

Rentrée 22, la première sous l'ère Ndiaye.

Depuis la nomination surprise en mai dernier de celui qui a été présenté un peu partout comme l'anti-Blanquer, c'est souvent avec peine qu'a pu être entendue la voix hésitante de Pap Ndiaye, le nouveau ministre de l'Éducation nationale. Mais, à l'heure de la rentrée, quid de sa politique éducative ?

Celles et ceux qui attendaient des changements de la part de M. Ndiaye au sujet des réformes du lycée vont être bien déçu·es puisque le nouveau ministre a déclaré que ces réformes n'avaient pu être correctement évaluées eu égard à la période Covid dont nous sortons à peine. C'est donc vers la poursuite des contre-réformes, celles du baccalauréat et de Parcoursup (qui fait mieux qu'APB, paraît-il) que le ministre nous mène, sans l'ombre d'une discussion ni d'une quelconque remise en cause. Avec quelques légères remédiations par-ci par-là, M. Ndiaye croit toujours au possible fonctionnement de l'ascenseur social à la française dont lui-même aurait bénéficié, fut un temps.

S'agissant de la revalorisation salariale du corps enseignant, il faut, aux dires du ministre, induire un « choc d'attractivité » pour enrayer la baisse du nombre de reçu·es au CAPES. Cette revalorisation va devoir se mériter via la mise en place de nouvelles missions sur la base du volontariat. Pas franchement de quoi se réjouir, non ? Bon, Nous l'avons compris, le temps est plutôt au diagnostic qu'à l'action.

Un prof par classe mais pour combien de temps ?

À l'heure où beaucoup des spécialistes qui se sont penché·es sur la question du grand remplacement des enseignant·es par des machines nous répondent que NON, ce n'est pas possible car décidément le contact humain tient une place absolument centrale dans l'Éducation, se pose tout de même de manière pratique la question de la pénurie de professeur·es. Et en matière de pénuries, on peut dire qu'en ce moment, en manque, nous sommes : pénuries de moutarde, de gaz voire de pâtes, pénuries pour lesquelles une seule réponse est entendue : augmentation des prix... S'agissant de la pénurie de professeur·es, la réponse n'est pas tout à fait la même... Parfois même on entend dire : jobdating.

Parce que chaque rectorat se trouve face à la pénurie de professeur·es, une vanne s'ouvre, celle de la contractualisation. Souvent donc, dans certaines académies particulièrement déficitaires, en 30 minutes, un·e suppléant·e peut être recruté·e.

Mais, ne nous y trompons pas, c'est bien le ministère de l'Éducation nationale qui organise cette pénurie-là. Comment ? Par une politique de paupérisation de la profession, politique menée depuis des années tambour battant.

Tous les postes au concours de recrutement ne sont pas pourvus. Le métier ne fait plus rêver !

Dans l'enseignement privé sous contrat, on connaît bien le concept depuis des années avec la mise en place de listes de suppléant·es à disposition des chef·fes d'établissement. Dans l'enseignement privé sous contrat, déjà 20 % des enseignant·es - parfois même 30 % dans certaines académies particulièrement déficitaires - sont des précaires sur-qualifié·es, salarié·es qui sont venu·es augmenter la cohorte de travailleurs mais surtout travailleuses pauvres en France.

Le recours massif à la contractualisation comme « un pansement » face à la crise ne permettra pas d'avoir des enseignant·es devant élèves de façon pérenne. Pour rendre le métier « plus attractif », il faut tout simplement augmenter les salaires !

Le nombre du mois : 18

C'est le pourcentage d'élèves handicapé·es qui ne seront pas scolarisé·es à la rentrée, ni dans une structure spécialisée ni en inclusion dans un établissement scolaire normal, et ce par manque d'AESH, en pénurie également.

Leur situation s'est dégradée lors du dernier quinquennat d'E. Macron. La mise en place de PIAL (les pôles inclusifs d'accompagnement localisés), dont se félicite d'ailleurs M. Ndiaye, n'a cessé de dégrader davantage leurs conditions de travail.

Au SUNDEP, nous réclamons toujours un véritable statut pérenne pour ces personnels qui démontrent au quotidien qu'elles/ils contribuent de manière essentielle à l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Semaine à retenir : du 1^{er} au 8 décembre prochains

Il s'agit de la semaine où vont se dérouler les élections professionnelles dans l'Enseignement privé et public. Ces élections permettent d'élire des représentant·es syndicaux aux instances nationale (CCMMEP) et académiques (CCMA, CCMI...). Ces commissions constituent des lieux privilégiés de discussion et de prise de décision entre les syndicats d'enseignant·es, le ministère et les rectorats.

Dans plusieurs académies, des élu·es vous représentent et vous défendent en faisant entendre nos voix alternatives et combatives.

Notre présence y est essentielle pour y faire entendre nos revendications.

Il s'agira de 2 votes électroniques.

N'hésitez pas à nous interroger à leur sujet !

